

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CHRONIQUE AGRICOLE—AVRIL 1860.

Sommaire.—L'octroi fait aux Sociétés d'Agriculture de Comté—Les intérêts agricoles et la Chambre des Arts et Manufactures—Les amendements à la loi d'encouragement de l'agriculture—L'Exposition Provinciale Agricole—Emploi des fonds par les Sociétés d'Agriculture de Comté—Les Expositions—Achat de Reproducteurs Améliorateurs—Encouragement à la culture des plantes sarclées—Vente et location à l'enchère d'instruments perfectionnés—Appréciation des récoltes sur pied—Les travaux du mois—L'avoine—L'orge—Le blé—Les Plantes sarclées—Les Prairies Artificielles—Les Couches Chaudes—Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada—La loi du Crédit foncier—La protection des bois debout.

L'Octroi fait aux Sociétés d'Agriculture de Comté par notre gouvernement pour l'année 1860 s'élève à la somme de \$107,000 voulue par la loi, outre \$8,000 en faveur des Chambres d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada, et \$20,000 pour la tenue d'une Exposition Nationale dans laquelle le département agricole sera appelé à partager la moitié de la somme votée sous forme de prix offerts. En présence de ces chiffres, qui parlent le langage éloquent des faits nous ne pouvons nier qu'il n'y ait dans l'esprit de notre gouvernement un vif désir de promouvoir vigoureusement les intérêts du grand nombre, les intérêts agricoles et manufacturiers. Ce désir, personne n'a le droit d'en douter ; mais ce que le pays a le droit de regretter c'est le peu d'habileté de certains bureaux publics à seconder ses efforts ; car l'initiative partie des chefs du gouvernement ne peut trouver son application qu'après avoir passé par le canal de certains conseillers publics dont les vues étroites, compromettent trop souvent le succès des mesures les mieux pensées dans le but d'amener les plus beaux résultats.

La Chambre des Arts et Manufactures vient d'en donner un magnifique exemple dans le choix du site destiné à la construction du Palais de l'Exposition. La corporation de Montréal votait \$50,000 à cette construction à la seule condition de la placer dans un lieu central pour la population de Montréal aussi bien que pour la population agricole du district. La Chambre des Arts a tout refusé pour avoir le droit de placer le palais dans le quartier de la ville habité par ses membres, bien qu'infinitement moins bien qualifié pour cette construction à tous les points de vue. Nous devons à notre population rurale de dire que nous n'avons rien négligé pour obtenir un changement de site. Malheureusement l'influence de la Chambre des Arts est tellement puissante que son choix triomphera malgré l'indignation soulevée par sa conduite en cette circonstance. Quelque soit le résultat, nous pouvons toujours constater cette année un intérêt tout particulier de la part du gouvernement pour les questions d'un intérêt agricole.

Les amendements à la loi d'encouragement de l'Agriculture, soumis actuellement aux délibérations de l'assemblée législative comprennent deux clauses de la plus haute importance. La première statue la création de 12 régions agricoles ayant droit d'élire chacune un représentant à la Chambre d'Agriculture. La seconde octroie \$1000 par année à neuf comtés Bas-Canadiens au lieu de \$800 qu'ils recevaient auparavant pour les fins agricoles. Une troisième clause à la

quelle nous devons attacher une importance bien plus grande encore et qui n'a pas été introduite dans le rapport du comité chargé d'amender la loi, mais qui le sera, espérons nous, dans l'acte, lorsque la discussion s'engagera dans l'assemblée législative, c'est la clause qui statue que toute somme votée à l'encouragement de l'Agriculture de la province sera immédiatement divisée en deux parties égales placées au crédit de l'une et de l'autre section de la province respectivement pour être distribuées aux Sociétés d'Agriculture ainsi que le veut la loi. Toute balance laissée par les Sociétés d'Agriculture ne réclamant pas tout leur octroi, restera à la section de la province à laquelle elles appartiendront pour être employée sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture à des fins agricoles—telles que créations de fermes expérimentales, dans les 12 régions agricoles, octrois spéciaux aux concours régionaux, importation d'instruments perfectionnés, de reproducteurs améliorateurs.

Dans notre opinion du moment qu'une somme est votée par un gouvernement à l'encouragement de l'agriculture, elle doit être donnée à l'agriculture, et il n'est pas logique pour lui d'établir des conditions qui en rendent la donation impossible. C'est à la Chambre d'Agriculture à veiller à la distribution judicieuse des fonds aux différentes sociétés. Et si les sociétés par ignorance ou autrement ne souscrivent pas suffisamment pour réclamer tout l'octroi que leur accorde la loi, la balance doit être employée par la Chambre d'Agriculture à répandre des notions plus exactes sur l'importance de l'emploi judicieux de ces argents, de manière à engager ces mêmes sociétés, moins avancées que leurs rivales, à profiter de tous les avantages que leur offre notre gouvernement, à la seule condition d'une souscription plus élevée. Nos Sociétés d'Agriculture de Comté comprendront toute l'importance de cette clause d'autant mieux que dans notre dernier numéro nous avons résumé dans un petit tableau quels étaient les inconvénients pour ne pas dire les injustices de la loi actuelle pour ce qui regarde les octrois faits depuis 1854 à l'encouragement de l'agriculture dans le Haut et le Bas-Canada respectivement. Nous reproduisons ce tableau avec les résultats de la division de l'argent telle que faite pour l'année 1859.

ALLOCATION DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DU HAUT ET DU BAS-CANADA.

Sources des Renseignements.	Haut-Canada. Bas-Canada.		Balance en faveur du	
	Haut-Canada.	Bas-Canada.	Haut-Canada.	Bas-Canada.
Comptes publics année 1853 ..	£ 6857	£ 6826	£ 31
“ “ 1855 ..	9143	8517	626
“ “ 1856 ..	9253	8702	551
“ “ 1857 ..	9668	12848		£ 3180
“ “ 1858 ..	12837	11618	1215
“ “ 1859 ..	8561	6991	1570
Balance payée en vertu de l'Acte 19 Vic. ch. 47 sec. 5.			3180	
			7173	£ 13180
Différence totale en faveur du Haut-Canada	£3990			

Nous engageons fortement les directeurs de nos Sociétés d'Agriculture de Comté à réfléchir sur l'importance d'une division égale entre les deux sections et à prendre les mesures nécessaires auprès de leurs représentants pour en assurer la passation pendant qu'il en est temps encore.

L'*Exposition Provinciale Agricole* et Manufacturière qui doit avoir lieu lors de la visite du Prince de Galles sera certainement la plus belle qui ait jamais été faite des produits de l'industrie nationale. Cette exposition, en raison du grand nombre de visiteurs qui accompagneront le Prince Royal ou qui seront attirés des États de l'Union Américaine à l'occasion de l'inauguration du Pont Victoria, mérite certainement que nous nous efforcions de déployer toutes les richesses de notre pays, aux yeux des capitalistes qui viendront pour juger en quelque sorte par tout ce qu'ils verront des avantages qu'il y aura pour eux de nous prêter leurs capitaux et de la sécurité du placement. Il ne s'agit plus pour nos producteurs de concourir aux prix qui seront offerts par un simple motif de rivalité, fort louable en tout cas, mais par un motif national. Efforçons-nous de montrer à l'étranger tout ce que nous avons su réaliser de progrès non-seulement dans les sciences où nos institutions d'éducation figureront avec gloire, mais dans les arts qui font la puissance et la richesse d'une nation. Nous regrettons de ne pouvoir donner, dans ce numéro, plus de détails sur la liste des prix ; mais nous ne pourrions le faire qu'après la sanction donnée par la Chambre d'Agriculture aux changements que nous proposons, changements basés sur notre compte-rendu du concours provincial agricole de 1858, et qui seront discutés à l'assemblée des membres de la Chambre d'Agriculture qui doit avoir lieu le 4 de mai.

L'emploi des fonds par les Sociétés d'Agriculture de comté mérite la plus haute attention, et nous sommes heureux d'avoir à constater de la part d'un certain nombre de nos sociétés un emploi de moyens bien calculés à promouvoir nos intérêts agricoles. Il est généralement établi aujourd'hui que les expositions ne rencontrent presque jamais le but qu'elles doivent atteindre, parceque, pour la plupart de nos comtés, les prix offerts sont trop nombreux et répartis sans ordre, sans discernement. Le comité de direction avant d'arriver à aucune conclusion sur l'adoption d'une liste de prix, devrait tout d'abord discuter l'état plus ou moins avancé de l'Agriculture dans le comté, en s'arrêtant sur les points faibles, là où les progrès sont les plus importants et les plus désirables. Ces points doivent attirer toute la sollicitude des Sociétés d'Agriculture, et il est de leur devoir de pourvoir aux moyens les plus efficaces d'amener le bien là où existe le mal. Aujourd'hui il en est ainsi pour quelques comtés privilégiés, dont le bureau de direction comprend toute la responsabilité et l'importance de ses moindres actes.— Mais avouons que pour la généralité, la liste des prix n'est que le partage pur et simple d'une certaine somme entre tous les membres composant une société d'Agriculture, quelque chose comme la division d'un gâteau dont chacun veut sa part. Qui a pu voir sans rougir le fameux item des *gratifications*, faisant suite à la liste des prix et qui souvent s'élève aussi haut que la liste des prix elle-même ? Il ne suffit pas que les prix soient accordés au hasard et en profusion, si un des membres n'a pu goûter sa part du gâteau, la direction accorde à cet enfant gâté sous titre de *gratification* une somme en argent égale à la somme qu'il a sous-

erite. Voilà comment se prélèvent les souscriptions dans plus d'un de nos comtés, et voilà aussi comment les octrois publics sont employés dans ces mêmes comtés à avancer le progrès agricole. C'est pénible à dire et nous nous tairions plutôt si nous ne savions qu'il sera bientôt mis fin à un tel état de choses aussi alarmant, pour ne pas dire plus. La Chambre d'Agriculture chargée par notre gouvernement de surveiller le bon emploi des fonds, ne peut prendre sur elle la responsabilité de pareils actes, et forcera ces sociétés à une application plus judicieuse des octrois qui leur sont faits, sous peine de s'en voir privées à l'avenir.

Heureusement que cette initiative de la part de la Chambre d'Agriculture n'est exigée que pour quelques sociétés d'agriculture de comté seulement dont les officiers sont les premiers à déplorer cet état de choses si regrettable. En général le système des expositions a perdu beaucoup de sa popularité en faveur de l'amélioration du bétail par l'achat de reproducteurs de choix des différentes espèces. Nous voyons avec plaisir que le besoin de races laitières améliorées a été compris dans la plupart de nos comtés qui ont fait l'acquisition de reproducteurs de l'espèce bovine, et nous constatons aussi avec plaisir que la race Ayrshire n'a rien perdu de sa réputation européenne en venant d'Ecosse en Canada. Des 6 taureaux importés dont nous pouvions disposer, cinq ont été vendus. M. Logan a également disposé de ses élèves, en partie au profit des Etats-Unis, qui viennent acheter à nos éleveurs le bétail dont notre pays pourrait tirer un si bon parti, si nos sociétés d'agriculture généralement savaient l'apprécier. C'est ainsi que M. Logan a cédé aux Etats-Unis à sa dernière vente :

Une Vache Ayrshire pure de 3 ans au prix de	\$ 200
Trois Génisses " 12 mois "	300
Total	\$ 500

Si on ajoute à cette somme les frais de voyage de l'acheteur, le transport des animaux aux Etats-Unis, on verra que nos voisins, avec l'esprit pratique qui les caractérise comprennent infiniment mieux que nous toute l'importance qu'il y a pour un pays d'améliorer son bétail par l'importation de reproducteurs de choix. Mais l'amélioration du bétail ne doit pas être le seul but des sociétés d'agriculture de comté, elles doivent s'intéresser également à la bonne fabrication des fumiers, à l'adoption de la culture des plantes sarclées ainsi que des instruments qui les facilitent l'exécution, c'est-à-dire la houe à cheval et le butteur. La houe à cheval quoique bien simple dans sa construction est de tous les instruments d'aujourd'hui celui qui a le plus d'importance au point de vue de notre progrès agricole. Car quelle est l'objection principale de nos cultivateurs lorsqu'on leur conseille l'adoption de récoltes sarclées sur une certaine étendue? Le manque de bras suffisants pour entreprendre ces cultures, par la raison toute simple que la pioche est le seul instrument connu, pour l'exécution des travaux qu'elles exigent et qu'à l'aide de cet instrument seul la culture des plantes sarclées, sur une certaine échelle, devient impossible. La houe à cheval a donc une importance toute spéciale, et nos sociétés d'Agriculture doivent la propager dans nos campagnes par tous les moyens à leur disposition. Le butteur est également indispensable dans nos lieux où le manque de profondeur du sol joint au peu d'engrais dont notre système

de pâturage nous permet de disposer, nous font une obligation de cultiver nos récoltes sarclées sur billons. Or ces deux instruments, nous sommes heureux de le dire sont parfaits comme construction, tels que vendus par la plupart de nos fabricants, et avec leur aide la culture des plantes sarclées ne serait pour personne un problème impossible à résoudre. Et avec son adoption que de progrès deviendraient possibles, bétail et cultures atteindraient bientôt la perfection, grâce aux ressources fourragères qui en seraient la conséquence d'un côté et de l'autre l'augmentation d'engrais disponibles.

Les sociétés d'agriculture de comté devraient consacrer une certaine somme annuellement à l'achat de ces instruments qui seraient revendus aux enchères aux membres de la société pour être employés par eux. Le produit de la vente retournerait aux fonds de la société. Ou bien encore, en ferait la location pour un an, en faveur de un ou plusieurs individus associés, et le prix de la location serait encore déterminé aux enchères.

Telles sont nos suggestions à ce sujet, nous conseillerions également l'allocation de prix élevés pour les meilleures cultures sur pied. Nous ne retrancherions pas les grains, mais nous leur donnerions une importance bien moindre que celle des récoltes sarclées qui sont la base de toute bonne agriculture. Nous n'hésiterions pas à retrancher des expositions de comté la classe des produits agricoles qui ne peut donner aucun résultat pratique. Qui peut garantir que ces échantillons d'avoine, d'orge, de pois et d'autres n'ont pas été trillés à grands frais, tout exprès pour l'exposition, et quelle est la récolte, si mauvaise qu'elle soit, qui ne puisse sur une certaine étendue, donner au trillage quelques minots de grain hors ligne ? C'est bien certainement ce qui se pratique, on n'en saurait douter. Or quel avantage peut-on attendre pour l'agriculture d'un comté, d'une exposition qui est bien plutôt le produit du travail que le produit des champs ? Les produits selon nous devraient être jugés sur le terrain, alors que l'on peut se rendre compte de toutes les circonstances qui ont concouru à leur production. Nous admettons des exceptions pourtant pour certaines récoltes plus précieuses que les autres et moins répandues, telle que la graine de foin, de trèfle blanc et rouge, de betterave, de carotte, de navets, et que les sociétés devraient encourager dans leur comté par les prix les plus élevés, de manière à vulgariser ces récoltes et arriver le plus tôt possible au jour où nos comtés se suffiront à eux mêmes pour l'achat de ces graines et s'affranchiront des dépenses énormes qui se font annuellement pour l'acquisition de ces graines, alors que les fonds ainsi employés, pourraient être avantageusement appliqués à l'achat d'animaux reproducteurs surtout à l'importation de France d'étalons percherons destinés à régénérer notre race chevaline canadienne par une nouvelle infusion du sang normand percheron dont elle descend.

Les travaux du Mois sont certainement les plus importants de l'année agricole, c'est à cette époque que les travaux se multiplient et que le cultivateur ne voit rien perdre de chaque instant dont il peut disposer pour l'exécution des nombreux travaux qui accompagnent les semences. Il doit se rappeler surtout ce mot vrai pour notre pays plus que pour tout autre peut être : "*Semence hâtive, récolte productive.*" Et cet axiôme est on ne peut plus juste surtout pour ce qui

regardo les plantes sarclées. Si les travaux préparatoires en retardent le semis, la levée se fera difficilement à une époque où le sol a déjà perdu une partie de son humidité si nécessaire à la germination. La jeune plante s'élèvera dans un atmosphère sec, végètera avec langueur et sera étouffée par toute une récolte de mauvaises herbes auxquelles le cultivateur ne pourra faire une guerre complète avant les foins, pendant lesquels, le terrain se saliera encore davantage, et l'automne arrivera avec son cortège de travaux pressants, sans avoir permis les sarclages nécessaires et les produits de la récolte sarclée seront diminués d'autant. Nous résumons ici les travaux du mois.

AVOINE.—*Choix de la semence.*—En Écosse, il est des localités où l'avoine donne des récoltes superbes, dont le produit sert de semences là où ce grain croit avec difficulté ; la semence alors se renouvelle tous les deux ou trois ans. Il est bien établi que la meilleure semence est produite par un sol argileux, tenace, placé dans un climat avancé, et il est de principe de choisir les grains de semence dans les localités à température plus élevée, que là où on l'importe. De même, le poids par minot n'est pas une qualité pour un grain de semence, il indique simplement une écorce mince qui aura le désavantage de protéger moins bien le grain contre l'humidité, et causera peut-être une mauvaise germination. Si le climat est chaud et le sol ferme, la même semence peut se répéter pendant cinq ou six ans sur le même terrain ; mais si le climat est tardif, et le sol léger, on devra renouveler la semence tous les trois ans. C'est une pratique facile, et dont tous les frais se résument à un peu de trouble ; car les frais de transport sont souvent balancés par l'économie que l'on peut faire dans la quantité de semence appliquée. On sait que sous un même climat, la végétation est plus ou moins hâtive selon la nature du terrain, ainsi, sur un sol sablonneux, on trouvera une excellente semence pour les terres voisines, dont la nature est peut-être argileuse. Quelquefois cette différence se produit même sur une seule terre qui possède des natures de sols différents.

Quelques bons cultivateurs ont pour pratique de ne semer qu'une avoine déjà vieille, alors prétendent-ils, elle est moins exposée à jaunir après la levée. De plus les récoltes immédiatement précédentes peuvent ne pas avoir donné une aussi belle semence, que les échantillons plus anciens.

Il est une pratique assez vantée, de mêler pour semence plusieurs variétés d'avoine. Si une donne une belle grappe et une paille légère qui l'expose à la verse il est reconnu très-utile de la mêler avec une variété à paille grosse, et non productive en grain ; pourvu toutefois que la maturité arrive à la même époque pour toutes deux. Chaque fois que cette condition se rencontre, les produits sont de beaucoup plus élevés que si cela n'avait pas été fait. Les variétés hâtives veulent un terrain sablonneux ou d'alluvion ; en général, un terrain sans beaucoup de ténacité, profond, et de couleur noire. Ces deux dernières qualités assurent une végétation hâtive, par plus de sécheresse déterminé par la profondeur du sol, plus de chaleur déterminée par sa couleur foncée absorbant les rayons solaires.

SEMIS.—La semence faite sur un labour d'automne et enterrée par 2 ou 3 herbes assure un bon résultat. Deux dents de herse dans le sens du labour sont suivies par deux dents de herse données perpendiculairement ou obliquement, et

l'opération est terminée par deux autres dents de herse dans le premier sens. Un défrichement de vieilles prairies exigera peut-être de plus nombreux hersages, mais généralement ces façons seront suffisantes pour bien préparer le sol. Le hersage fini on devra passer le butteur dans toutes les raies de manière à les bien nettoyer, et ouvrir des rigoles d'égoûtement là où la terre l'exige. Plus tard, lorsque le terrain est léger, on devra donner un coup de rouleau pour l'empêcher de se dessécher par l'évaporation, mais en général la nature argileuse de nos terrains ne l'exige pas.

En Ecosse on a pour habitude de semer 3 minots d'avoine par arpent ; mais plus le climat est sec et plus on doit diminuer la quantité de semence appliquée par arpent ; car plus le sol porte de tiges et plus il souffre d'une longue sécheresse. Il est une pratique fort bonne sur les terrains infestés de mauvaises herbes qui consiste à recouvrir la semence par un hersage suffisant, rien de plus, et puis plus tard, lorsque la jeune avoine est affermie, de herser vigoureusement de manière à détruire les mauvaises herbes qui lui font concurrence.

ORGE.—La préparation du sol doit être encore plus parfaite pour l'orge que pour l'avoine sur un labour d'automne ; si la gelée de l'hiver a bien désagrégé les molécules terreuses il suffit de semer l'orge sur ce labour et de recouvrir la semence par des hersages, mais sur un labour de printemps il faut d'abord bien pulvériser et préparer ainsi un bon lit pour la semence qui est bien enterrée. Un roulage est ici de rigueur, car le sol qui convient à l'orge est généralement très léger et facile à pulvériser. Dans le cas d'un sol tenace, argileux, il faudra à la préparation du champ autant de façons que pour une récolte racine. L'orge prend une importance qu'on ne saurait exagérer dans notre agriculture, car non-seulement le haut prix qu'elle obtient sur nos marchés en fait une denrée de la plus haute valeur, mais encore, elle est pour les sols légers un excellent couvert pour les semis de trèfle et de foin destinés à augmenter sous forme de prairies les ressources fourragères de notre sol, c'est-à-dire, la matière première de ses engrais et, comme conséquence, de sa fertilité. Aussi du moment que l'orge est un précédent si avantageux aux prairies, il ne devrait pas y avoir de système de culture qui adoptât l'orge sans le faire suivre immédiatement de la prairie.

Partout où la culture de l'orge a pris de l'extension tout en donnant les plus beaux résultats, cette céréale suit invariablement une récolte sarclée qui a été abondamment fumée d'abord et puis nettoyée des mauvaises herbes pendant toute une année. Cette précaution est d'autant plus exigée pour une bonne culture que la prairie devant suivre immédiatement l'orge, il n'y a pas entre ces deux récoltes d'intervalle qui permette de nettoyer le sol des mauvaises herbes qui peuvent croître dans l'orge.

LE BLÉ.—Nous plaçons le blé au troisième rang en importance, parce que l'expérience acquise depuis bientôt 25 ans ne nous permet plus d'en conseiller la culture généralement. Il est d'heureuses exceptions de localité pourtant qui nous font un devoir de rappeler ce qui a été dit sur cette céréale, la base de notre alimentation.

Ce que nous remarquons au sujet *avoine*, est également applicable au blé pour ce qui regarde la nature du sol, le choix de la semence, la préparation du sol ;

car il y a entre ces deux céréales une analogie semblable à celle qui existe entre le seigle et l'orge. Mais que le cultivateur se rappelle surtout les conclusions pratiques auxquelles les observations de M. Emile Dupont ont permis d'arriver.

1o. Semer le blé en avril s'il est possible sinon attendre aux premiers jours de juin. 2o. Si le blé a été attaqué de la mouche l'année dernière, n'en pas semer de nouveau dans le même champ ni même dans un voisinage trop rapproché. 3o. Lorsque par le battage et le vanage on aura séparé des grains de blé les vers qui s'y tiennent attachés, ne manquer jamais de les faire brûler ; car les balayer aux portes des granges, serait semer les champs de mouches pour l'année suivante. 4o. Plus un champ est clair de mauvaises herbes, plus une semence est nette. moins on offre de retraite à la mouche et moins nombreuses sont les larves.

PLANTES SARCLÉES, BETTERAVES.—Cette récolte par les façons qu'elle exige nettoie le terrain de toutes les mauvaises herbes qui l'infestaient jusque-là ; et fournit la ferme d'une ressource fourragère précieuse pour le bétail. Le sol doit être labouré profondément à l'automne on ne devra pas toutefois amener à la surface un sous-sol de mauvaise nature. Au printemps on donnera un labour en travers à la profondeur du labour d'automne de manière à mêler bien toute la couche arable et l'amener à une composition homogène. Plus tard on donnera deux hersages à deux dents dont le premier dans le sens du labour le second perpendiculairement de manière à bien nettoyer le sol de toutes les mauvaises herbes qu'il peut contenir. Un coup d'extirpateur amènera à la surface ce qui aurait pu échapper aux dents de la herse. Si le sol a besoin de chaux c'est le moment de l'appliquer et l'enfouir par un léger labour, puis laisser reposer le tout jusqu'à ce que le moment de semer soit arrivé. Le plus tôt le chaulage aura lieu et le mieux cette opération sera exécutée, car on peut craindre la causticité de la chaux sur les semences de betterave à enfouir trop tôt après son application. Ce sont là les façons qu'exige un sol déjà bien cultivé ; mais si la betterave doit être semée sur un terrain infesté de mauvaises herbes il faut plus de soins. Dès l'automne on aura labouré, hersé, scarifié, en un mot, préparé le sol en le nettoyant de ses mauvaises herbes. Le printemps on multipliera les hersages, roulages, de manière à obtenir une pulvérisation parfaite et ces façons profiteront mieux à la récolte que toutes les façons d'entretien données pendant la végétation.

PRÉPARATION DES BILLONS.—Les betteraves doivent être semées sur billons ou à plat, ici nous conseillons toujours le semis sur billon, car c'est le mode de culture qui se prête le mieux au peu de profondeur de notre sol actif et à la faible quantité d'engrais dont nous pouvons disposer, deux circonstances qui veulent que le sol et l'engrais soient amoncelés directement sous la betterave, ainsi qu'il arrive avec la culture en billons. Ces billons ne sont autres que de petites planches de deux pieds de largeur, formées de deux coups de charrue ; on conçoit que les raies qui séparent ces sillons se trouvent ainsi espacées entr'elles de deux pieds. Cette première opération terminée, suit l'application des fumiers ; pour cela un tombereau avancé traîné par un cheval qui marche dans une raie, tandis que les roues se logent dans les deux raies voisines. Un homme placé dans le tombereau

et armé d'une fourche, emplit d'un fumier bien décomposé la raie du milieu pendant que le cheval avance d'un pas lent et régulier. Cette seconde opération terminée, l'enfouissement du fumier a lieu au moyen de la charrue qui sépare par moitié les sillons déjà faits, de manière à former un sillon là où étaient la raie et à laisser une raie là où était le sillon. Dès cet instant il ne reste plus des travaux que le semis, qui se pratique à l'aide d'instruments spéciaux, mais plus généralement chez nous à la main. La semence aura trempé au moins 24 heures dans l'eau et sera placée de distance en distance, soit un pied sur le sommet du billon et recouvert d'un pouce de terre à peu près. La germination aura lieu au bout de 3 à 4 jours et les façons d'entretien feront le reste. Le procédé est absolument le même pour toutes les plantes sarclées, navets, carottes, panais, etc. Pour la patate elle peut être placée directement sur le fumier, et enfouie par le même coup de charrue qui forme le dernier billonnage.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de faire de la betterave, c'est là, croyons-nous, la seule base solide d'une bonne agriculture dans notre pays. Nous avons établi déjà * que les produits de laiterie étaient pour les raisons de culture de débouchés, de climat et de capitaux les seuls économiquement possibles, pour nos cultivateurs. Or la betterave est certainement de toutes les plantes fourragères celle qui augmentera les produits en lait de la manière la plus notable. Nous ne pouvons que déplorer sincèrement l'apathie de nos cultivateurs qui négligent cette culture dont les effets immédiats sont : d'abord un magnifique produit en lait pendant tout l'hiver sans consommation de foin, au printemps, des animaux en excellente condition, prêts à bien profiter du pâturage et enfin un immense tas de bon fumier qui enrichira le fonds.

M. Dutertre dans un excellent article sur la betterave, nous dit :—

Il n'est peut-être pas sans utilité, au moment où vont se faire les semis de betteraves, de vulgariser le mode pratique de culture qui convient le mieux à ce genre de racine. M. Joigneaux, avec cette autorité et cette supériorité d'enseignement que personne ne lui conteste, a posé théoriquement les vrais principes en cette matière, et c'est en conformité de ces principes que je me suis fait une méthode qui me réussit à merveille.

Dans la partie de l'arrondissement de Mayenne où j'habite, les cultivateurs ont à leur disposition des terrains riches et des fumiers abondants, et, malgré ce double élément de succès, ils n'obtiennent que des produits imparfaits et qui dès lors ne leur offrent que de faibles ressources pour l'hiver. Cela tient à deux causes faciles à signaler : repiquage trop tardif et effeuillage continu. Beaucoup de fermiers ne cultivent guère la betterave que pour ses feuilles, auxquelles ils attribuent des propriétés alibiles imaginaires, tandis qu'elles ne contiennent en réalité que des principes nuisibles et peu de substance nutritive. Mais il est assez difficile de redresser leurs idées à cet égard. Si vous leur dites que les feuilles ne sont pas, comme ils le croient, des appendices inutiles au développement du tubercule, mais bien des organes indispensables d'aspiration et de respiration, ayant des fonctions analogues à celles des poumons dans l'homme ; si vous leur dites que c'est par les feuilles que les plantes absorbent les gaz atmosphériques dont elles s'approprient les éléments utiles, et que leur développement progressif ne se fait que par la fixation du carbone après décomposition du gaz acide carbonique sous l'action de la lumière ; c'est leur parler de phénomènes

(*) Voir nos Comptes-Rendu de l'Exposition Provinciale Agricole.

qu'ils ne peuvent comprendre, et qui ne font que provoquer leur rire ou leur dé fiance. Ce serait à l'instituteur à donner aux enfants de la campagne ces notions élémentaires. Plus tard ils en feraient leur profit, et n'agiraient pas si souvent à contre-sens des vœux de la nature.

J'arrive au but de cet article, c'est-à-dire au mode de culture que je pratique et dont je n'ai qu'à m'applaudir. A l'automne, je fais un labour profond, en planches avec fumure ordinaire; puis dès le mois d'avril, si le temps le permet, je divise mon terrain en petits billons formés par deux traits de charruc. Dans les raies qui séparent ces billons, je répands de bon fumier d'étable, court et assez consommé pour ne pas soulever la terre par la fermentation. Je fends ensuite par le milieu les petits billons dont je viens de parler, et j'en forme d'autres semblables dont la base repose sur mes lignes de fumier. Je herse et tasse avec le rouleau ce nouveau labour, puis je sème en lignes sur le sommet de chaque billon.

Lorsque les plants ont atteint la grosseur du petit doigt, j'éclaircis mes lignes en mettant un espacement de 12 à 14 pouces entre chaque plant conservé. Vient ensuite le sarclage. Voici comme je fais exécuter cette opération: un homme avec un outil qu'on nomme un *poussoir*, bêche les entre-lignes et jette les mottes retournées contre chaque rang de betteraves, ce qui les sarcle et les butte tout à la fois. enfin, lorsque le temps est à la pluie, je fais jeter au pied de chaque plant une demi-poignée d'un mélange de guano et de cendre lessivée. Toutefois, je suis prudent dans l'emploi de cet engrais, excellent, mais corrosif, et j'aime mieux, s'il y a lieu y revenir une seconde fois.

Le fumier d'étable, enterré sous les billons à une assez grande profondeur, sollicite en quelque sorte les racines des tubercules à descendre jusqu'à lui; d'autre part, ces mêmes tubercules, par leur position au sommet d'un ados, reçoivent sur leurs faces latérales toutes les influences de l'atmosphère: ces deux causes concourent donc à les empêcher de trop sortir de terre, et rendent par là même leur pulpe riche en saccharine.

Je préfère le semis au repiquage: car chaque fois que j'ai essayé de celui-ci, bien que l'opération se fit par le temps le plus convenable et avec les plus grands soins, les produits obtenus d'après cette méthode sont toujours restés de moitié au moins inférieurs à ceux provenant du semis en place. Ainsi, alors que le semis me donnait des betteraves pesant en moyenne 8 à 10 lbs. et quelques unes atteignant jusqu'à 16 à 18 lbs., le repiquage ne produisait que des tubercules de 4 à 6 lbs. au plus, et cela dans le même terrain. Je sais bien que Mathieu de Dombasle obtenait des racines magnifiques en repiquant des plants d'abord faits en pépinière. Mais la raison, il vous la dit lui-même: c'est qu'il semait sur couche dès le mois de mars, en serre ou sous vitrine, de telle sorte qu'il pouvait repiquer ses jeunes betteraves à l'époque où nous semons les nôtres. Si nous avions des terres agricoles ainsi que Reysemoran nous les indique et nous en trace le plan, nous pourrions imiter M. de Dombasle; mais jusque là cela n'est pas exécutable pour la plupart des fermiers.

La betterave a besoin d'une longue végétation pour accomplir son complet développement. De quinzaine en quinzaine à peu près, il se forme une nouvelle circulaire, qui vient se juxtaposer et se surajouter à la précédente. Toutes ces couches sont concentriques et se forment extérieurement, et non par le centre, de telle sorte que les dernières sont celles précisément, qui ont le plus grand diamètre: on comprend, dès lors, l'importance qu'il y a à obtenir quelques couches de plus et à avoir 7 mois de végétation au lieu de 5.

En semant de bonne heure et en ne repiquant pas (la reprise faisant toujours perdre quelques-unes de ces couches ou anneaux circulaires dont je viens de parler), on peut espérer d'arriver à un rendement moyen de 500 lbs. par perche de terrain, ce qui est l'équivalent, comme valeur nutritive, de 150 lbs. de foin sec.

Prairies artificielles.—Comme on doit supposer qu'il est question d'un terrain fort riche, lorsqu'on le destine à faire une prairie, on doit prendre des précautions pour éviter que la céréale ne soit trop épaisse, ce qui pourrait étouffer les jeunes plantes et surtout qu'elle ne verse, ce qui les ferait infailliblement périr. On doit donc semer très clair la céréale que l'on destine à être associée à une jeune prairie. Les graines de prairies étant en général très peu volumineuses, ne veulent être que fort peu enterrées. Si l'on sème sur une céréale de printemps, on pourra d'abord enterrer suffisamment la céréale par un hersage, puis répandre les graines de prairie et les couvrir par l'action d'une herse très légère, ou même par un simple coup de rouleau ; si le sol est bien meuble, on pourra aussi dans quelque cas attendre que la céréale soit bien levée et bien enracinée, pour répandre les graines de prairies que l'on couvrira de même. Lorsque les graines ont été couvertes à la herse, c'est toujours une excellente opération que de faire passer immédiatement sur le sol un rouleau pesant, spécialement le rouleau denté, pourvu que la terre soit suffisamment ressuyée. Le tassement produit sur le sol accélère et facilite beaucoup la germination des graines. Avec ces soins, on est à peu près sûr d'avoir, dès l'année suivante, une prairie garnie.

COUCHES CHAUDES.—*Description.*—Quiconque désire tirer tout le parti possible d'un jardin, doit faire des couches chaudes, surtout en Canada, où la belle saison est si courte, et comme cette opération n'est pas connue généralement, je l'indiquerai aussi succinctement que possible, afin que chacun puisse la mettre en pratique et en tirer les avantages qu'elle procure.

Façon.—On prend du fumier frais de cheval, mêlé avec de la litière, pour faire des couches chaudes ; on l'étend avec une fourche de fer ; on en fait un lit de cinq pieds de large, sur telle longueur que l'on juge à propos, suivant le besoin qu'on a ; on l'élève d'au moins trois pieds. par différentes couches, on met par dessus un cadre de madriers de quatre pieds de large sur douze de long. On établit sur ce cadre, en queue d'aronde, des triangles de trois pieds pour recevoir des châssis vitrés et bien mastiqués, de trois pieds de large sur quatre de long, qui doivent glisser entre ces triangles. On doit donner à ces cadres quarante cinq degrés de pente vers le soleil du midi. On couvre le tout de paillassons, ou de paille, pour les mettre jour et nuit à l'abri du froid : on jette par dessus des planches pour empêcher le vent de les enlever : on ôte les couvertures quand il fait soleil, et on soulève le derrière des châssis, pour chasser l'humidité et donner de l'air : au bout de huit à dix jours, on plante un bois dans la couche, pendant quelques minutes, on se le met sur la joue, et si la chaleur n'est pas trop ardente, on répand sur la couche six pouces d'épaisseur de bonne terre, bien ameublie, on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit réchauffée au point de pouvoir recevoir la semence, sans risque de la brûler ; alors on y sème les graines de melons, de concombres, de citrouilles, de céleri, de choux, d'ognons, de laitue, de cresson, de sauge, de pimprenelle, de piment etc. que l'on a coutume de transplanter ensuite en plein air.

Le succès de ces couches dépend du soin que l'on prend à les préserver de la gelée : si l'on s'aperçoit que leur chaleur diminue, on ôte l'exédant du fumier autour du cadre, que l'on remplace, avec du fumier chaud, d'abord sur le derrière, ensuite sur le devant et progressivement à chaque bout, jusqu'à ce que la chaleur soit suffisamment établie.

On arrose les pieds des cucurbitacées, avec de l'eau dégoûrdie, mais point les feuilles ; pour cela il faut employer le goulon de l'arrosoir seulement : les autres plantes s'arrosent comme à l'ordinaire.

Quant la saison est propice, on repique les plants en pleine terre, par un temps couvert, ou pluvieux, pour assurer la reprise; on couvre avec des cloches, des vitraux ou des branches, que l'on soulève, de temps à autre, pour donner de l'air.

Outre ces couches chaudes, on en fait de sourdes, comme suit : on creuse une fosse d'un pied, ou d'un pied et demi de profondeur sur quatre de largeur et aussi longues que le besoin le demande; on la remplit de fumier chaud de cheval et on y met par dessus six à huit pouces de bonne terre, on la couvre de branches de sapin, et aussitôt qu'elle est modérément chaude on la sème, on la couvre et on la soigne, comme une couche chaude; on éclaircit les plants, en temps et en lieu, et on repique en pleine terre ceux qui sont de trop.

On arrête les melons et les concombres, lorsqu'ils ont quatre feuilles ou plus, en ôtant avec l'ongle, la tête de la tige, pour leur faire pousser des branches latérales, que l'on attache ensuite sur la terre, avec de petits crochets de bois, de droite et de gauche, au troisième nœud.

On ne doit pas laisser sur chaque branche plus de deux melons. On enfonce l'extrémité de la branche dans la terre pour aider à nourrir le fruit; mais on doit laisser dépasser le petit bout pour assurer la reprise et l'empêcher de courir.

On ne lève les melons que lorsqu'ils commencent à se séparer de la tige, ce que l'on découvre facilement en examinant la queue qui se détache naturellement et par l'odeur qu'ils répandent. On doit laisser aux gens opulents des villes l'érection des serres chaudes en pierres, celles que j'ai décrites suffisent pour ceux des campagnes.

Une assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, aura lieu le 4 du mois de mai pour prendre en considération tout ce qui se rattache à l'exposition provinciale agricole prochaine. Toute communication de la part des sociétés d'agriculture de comté destinée à être soumise à la Chambre devra être adressée pas plus tard que le 2. Un numéro du journal sera publié immédiatement pour donner au public les résultats de l'assemblée, surtout en ce qui regarde la liste des prix.

Un projet de loi de crédit-foncier soumis actuellement aux délibérations de l'Assemblée législative par l'Honorable M. Sicotte, mérite une mention toute spéciale de notre part, parce que ce projet est l'expression des besoins de notre population rurale, et parce que ce projet soumis par un de nos hommes publics les plus éminents, indique suffisamment cet esprit de progrès que nous nous plaçons à constater au commencement de cette chronique. Evidemment l'agriculture est sortie de l'ornière de la routine où elle était engagée, et pour nos hommes publics elle est enfin ce qu'elle doit être, la source la plus vraie des revenus de l'état et par contre des moyens dont il dispose pour doter le pays des institutions dont la civilisation nous fait un besoin.

C'est principalement le capital qui fait défaut à l'agriculture, c'est surtout l'argent qui manque au cultivateur; les accusations d'incapacité, de mauvais vouloir et de routine, sans cesse portées contre lui, sont certainement très exagérées, et, si le cultivateur en avait les moyens, plus ordinairement il saurait bien faire.

Telle est en effet, la situation à faire au cultivateur. On lui reproche les torts qu'il n'a pas, et on le punit des fautes qu'il ne saurait éviter. Ainsi, disent les uns, changez vos assolements, augmentez vos fumures, approfondissez vos labours; chaulez, marnez, défrichez, disent les autres, et vous verrez vos produits s'accroître en même temps que diminuer vos dépenses. Tout cela est facile à dire; mais à réaliser sans argent, c'est autre chose; et il ne faut pas être expert dans

la pratique agricole pour savoir qu'on ne peut sans argent ni crédit créer des fourrages et des fumiers, accroître la quantité et la qualité du bétail, agrandir et quelquefois reconstruire les bâtiments ruraux. Or, c'est une vérité indéniable que le capital fait l'agriculture, que le crédit n'existe pas pour elle, et qu'enfin, si le cultivateur est contraint d'emprunter, il court à sa ruine. C'est donc se montrer injuste que de lui reprocher de ne pas cultiver mieux qu'il ne fait, puisqu'il n'a pas le moyen de cultiver autrement. Est-on, je le demande, bien venu à imprimer sans cesse qu'il est honteux que l'agriculture reste ainsi stationnaire, quand l'industrie fait chaque jour de nouveaux progrès? Y a-t-il une comparaison à établir entre les moyens dont disposent ces deux industries-sœurs, mais souvent ennemies, et, bien qu'à mon sens l'une soit supérieure à l'autre, au moins quant à ses résultats utiles, ont-elles jamais été placées sur la même ligne et traitées de la même sorte? Assurément personne ne le soutiendra. Il est grandement temps que ces injustes récriminations cessent, et que des mesures pratiques soient essayées en faveur de l'agriculture comme elles sont souvent décrétées en faveur de l'industrie. On dira peut-être que les temps sont changés, qu'aujourd'hui la culture est en progrès. Oui, sans doute, mais pas autant qu'on se plaît à le supposer.

Le progrès, pour qu'il se fasse dans l'art agricole, a besoin de règlements nouveaux, d'institutions protectrices. La première de toutes, la plus nécessaire, c'est la prompte organisation du crédit agricole, et le projet de l'honorable M. Sicotte y pourvoit.

La protection des bois debout a justement fixé l'attention de nos législateurs, et la question de la conservation de nos forêts pour en sauver ce qui reste. L'exploitation des bois menace d'épuiser nos dernières ressources dans plusieurs localités, grâce à l'imprévoyance avec laquelle on pourvoit au présent, sans réserver pour l'avenir. Pourtant un peu de soin et de jugement dans l'abattage et dans la distribution des coupes, seraient une garantie certaine contre le mal qui augmente tous les jours et qui tous les jours recule la forêt déjà trop éloignée.

Dans notre prochain numéro nous publierons ces projets de loi.

PERRAULT

de Varennes.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

CORRESPONDANCE.

LA MAISON RUSTIQUE DES DAMES—AMÉLIORATION DU BÉTAIL À CORNE.

En Agriculture les livres qui se vendent beaucoup sont en général les bons livres. Voici une dame qui vient de faire une quatrième édition de son livre ; a priori nous pourrions le dire bon, mais cela n'est pas nécessaire le public l'a dit avant nous. Je ne sais pas précisément pourquoi la majeure partie des mortels qui constituent le genre masculin persiste à penser que les femmes sont des êtres inférieurs, destinés par Dieu des hautes destinées auxquelles les hommes sont appelés, et qu'elles ont été privées par une fée malicieuse de cette vaste intelligence qui distingue l'homme. La femme a évidemment un autre rôle que le

nôtre dans la vie sociale, mais il ne lui est interdit par aucune loi civile d'avoir moins d'esprit, de sens, et de savoir que la moins jolie moitié du genre humain. C'est ce que nous a prouvé surabondamment l'auteur de la "*Maison Rustique des Dames*," en faisant un livre excellent, et en montrant par le succès du livre que les femmes savent comprendre les devoirs de la mère de famille, dans la plus large acception du mot.

Le domaine de la femme particulièrement dans la vie rurale est vaste et important. Elle est la compagne et l'associé du chef de la ferme. De son zèle, de son intelligence dépend le succès de l'entreprise et la fortune du ménage ; aussi ne saurait elle trop lire et trop méditer le code tracé pour elle de main de maître par Mme Millet Robinet, dans la "*Maison Rustique des Dames*." Ce manuel est aussi complet que l'on peut le désirer. La femme qui habite la campagne y rencontrera tout ce qu'elle peut désirer apprendre, tout ce qu'elle doit savoir : tenue de ménage, administration de l'intérieur de la ferme, vacherie, laiterie, fromagerie, cuisine, médecine domestique, jardin. On n'a encore publié aucun livre qui soit l'analogue de celui là : on pourra faire autre chose, mais il est permis de douter qu'on fasse mieux.

Le mérite exceptionnel de la "*Maison Rustique des Dames*," qui est l'œuvre capitale de Madame Millet Robinet a fait comprendre à beaucoup de bons esprits qu'il existait certainement une lacune dans l'éducation des jeunes filles.—Savoir l'histoire sainte, la géographie, un peu d'orthographe, et beaucoup de piano, ne suffit pas précisément pour former une bonne ménagère—une ménagère n'est pas obligée de faire sa cuisine—et cependant la plupart des jeunes filles qui se marient sont destinées à devenir des ménagères, c'est-à-dire à prendre la direction d'une maison. La géographie, l'orthographe et le piano — nous y ajouterons même l'art difficile de faire des dessus de lampes et de broder des pantoufles ne constituent pas l'ensemble des connaissances que doit posséder une mère de famille, et surtout la femme d'un agriculteur.

« La femme d'un agriculteur ne veut pas dire la femme d'un paysan ; » on peut être bon agriculteur et avoir des bottes vernies, et la ferme n'est pas l'ennemie irrévocable d'une crinoline modérée.—C'est parcequ'elle a aperçu cette lacune regrettable dans l'éducation des jeunes personnes que Mme. Millet Robinet a conçu le projet de provoquer l'institution d'une école d'économie domestique.—L'intention est bonne mais je ne crois pas l'idée praticable.—L'économie domestique, ce n'est pas l'institutrice qui doit l'enseigner, c'est la mère de famille qui donnera cette instruction pratique par ses conseils, par ses leçons, par ses exemples. Je ne comprends pas trop un cours sur la manière de rotir les viandes, sur la confection des confitures ou sur l'art de raccomoder les chaussettes. La science de l'économie domestique touche à une foule de petits faits très-molestes, et dont l'ensemble acquiert une importance sérieuse ; mais elle exclut la solennité d'un enseignement public. Il en est d'une ménagère comme d'un homme mal élevé. Un homme est mal élevé parceque sa mère ne l'a pas élevé ; une femme est mauvaise ménagère parceque sa mère ne lui a rien appris de ce qu'elle doit savoir. On m'objectera peut-être qu'il faut bien que quelqu'un commence ; qu'une femme qui n'a rien reçu de sa mère ne pourra rien donner à sa fille. N'avez vous pas la "*Maison Rustique des Dames* ?" Une simple lecture de ce livre en apprendra plus long à la jeune fille que tous les pensionnats que toutes les écoles du monde.

Ce n'est donc pas une école d'économie domestique qu'il faut aux jeunes personnes, les leçons maternelles doivent suffire ; c'est un traité complet où la mère de famille et la jeune fille puissent puiser des enseignements. Or ce traité est fait et il s'appelle la *Maison Rustique des Dames*

AMÉLIORATIONS DU DÉTAIL A CORNES.

Dans un temps où plusieurs sociétés d'Agriculture sentent la nécessité d'améliorer notre race bovine par le croisement, il ne paraît pas hors de propos d'étudier un peu la question du choix de la race amélioratrice. Tout le monde n'est pas encore d'accord la-dessus. Ainsi pour ne parler que des races Durham et Ayrshire. Le croisement avec cette dernière race est fortement conseillé. La raison en est que nos beurres et nos fromages ont un marché toujours ouvert. La vache écossaise étant réputée la meilleure laitière, c'est-à-dire celle qui produit le plus avec le moins de frais, il est évident que nous devons en chercher l'alliance pour nos races canadiennes, si nous voulons augmenter économiquement notre production de beurre et de fromage.

D'un autre côté on recommande beaucoup le croisement Durham. Dans quel but ? Donner de la taille et de la précocité à nos petites races si lentes à se développer. La viande trouve un bon débouché dans nos campagnes comme sur les marchés des villes. Mais dans les circonstances actuelles elle ne rapporte pas à l'engraisseur ce qu'elle lui coûte à produire. Si, comme on peut l'objecter, il est des cultivateurs qui y gagnent quelque chose, c'est qu'ils achètent pour engraisser, au lieu d'élever eux-mêmes.

C'est donc l'élevage qui ne paie pas, parce qu'il est long. Le Durham qui grandit vite et prend facilement de la graisse est donc la race que l'on devra rechercher toutes les fois qu'on voudra grandir nos races et leur donner en même temps de la précocité et de la facilité à prendre chair. Mais les goûts ne s'arrêtent pas là ; le plus grand nombre veut les deux facultés à la fois : qualité beurrière ou laitière, et faculté de prendre graisse.

Que faire donc ? Faudra-t-il se servir d'un croisé Durham-Ayrshire, ou bien quelle autre marche suivra-t-on ? Voilà le nœud.

L'expérience des éleveurs en renom (M. de Rieffel, Jamet, etc.) nous démontre que l'on peut réunir jusqu'à un certain point les deux aptitudes dans une même race. Et ici nous avons justement pour nous guider les études de M. Rieffel sur les races qui nous occupent.

Ce monsieur se trouvait absolument dans les mêmes circonstances que nous. Il avait à améliorer la petite vache bretonne dont est sortie notre race canadienne. Tout en conservant et augmentant même la qualité laitière que possède la race bretonne.

M. Rieffel veut lui donner de la taille et de la précocité. Il remplacera ses formes grêles par une conformation pleine et arrondie. Voici comment il a travaillé dans cette vue.

Il donne d'abord le sang Durham aux vaches indigènes. Pendant longtemps il s'en est tenu là et il a obtenu de très bons résultats immédiats dans l'amélioration des formes et dans la production du lait.

"Cependant," dit-il lui-même, "en continuant à donner le taureau Durham, on arrive dans certaines familles, à une propension trop forte à la graisse."

Il fallait donc trouver un moyen de conserver la production laitière qu'il a surtout en vue. Ce moyen lui fut fourni par le taureau Ayrshire, race supérieurement laitière, qu'il donna à ces vaches croisées (Durham-Bretonne). Le succès répondit pleinement à son attente.

Voici comment il en parle : "Je crois qu'il est difficile d'arriver à quelque chose de mieux, en aussi peu de temps, qu'on peut le faire avec l'alliance des sangs Breton, Durham et Ayrshire. J'ai trouvé, en effet, pour résultat, la réunion de l'amélioration des formes avec la facilité laitière et une très grande précocité. Cette dernière qualité, que j'avais vue se développer avec un vif intérêt dans mes observations personnelles et isolées, a pu être révélée au public par le bœuf que M. Tambezat a conduit aux concours de Nantes et de Poissy et

qui n'était âgé que de vingt-trois mois. Cet animal obtint la première prime à ces deux concours." Il n'est pas inutile de tracer ici la marche de ce double croisement. Voyons les ascendants de ce bœuf primé inscrit sous le nom de Bourgmeestre.

ORIGINE.—Young-Verax, taureau Durham,
Guingamp, vache Bretonne ont produit Patricienne ;
Darling, taureau Durham,
Patricienne, Vache Durham-Bretonne, ont produit Fanny ;
Bolingbroke, taureau Ayrshire.
Fanny, vache Durham-Bretonne, ont produit Bourgmeestre.

La route est donc bien tracée, il n'y a qu'à la suivre. Le difficile serait de se procurer des animaux purs.

Quand à vouloir se servir des croisés Durham-Ayrshire, pour améliorer notre race canadienne, c'est courir après un mélange inutile et coûteux pour cette raison même qu'il n'y aurait rien à obtenir d'un reproducteur dont la faculté de transmettre ses aptitudes serait presque nulle devant celle d'une ancienne race. En effet, la fixité de caractère de chacune des deux races Durham et Ayrshire, condition essentielle de leur valeur, se trouve fortement affaiblie dans le produit d'un croisement entre ces races, et est pour cela même, absolument incapable de lutter contre les défauts de nos races à améliorer, défauts auxquels une longue suite d'années et un régime toujours le même ont de plus en plus donné de force.

X.

Nous recevons la correspondance qui précède de X., (l'auteur ne veut pas la responsabilité de son opinion), que nous nous permettons de combattre parce qu'elle ne rencontre pas les vues que nous avons toujours professées à l'endroit de l'amélioration des races bovines en général et des nôtres en particulier. Nos opinions sont rarement données sans réflexion, parce qu'elles sont toujours basées sur les études d'hommes éminents dans leurs spécialités, dont nous sommes fiers d'avoir suivi les leçons, et que nous ne nous sentons pas encore la prétention de contredire. Aussi ne répondons nous à notre correspondant que par la reproduction de ce que nous avons dit déjà à ce sujet dans notre compte-rendu des animaux exposés au concours provincial agricole de 1858. Nous avons beaucoup de respect pour MM. Rieffel et Jamet, pourtant nous ne pouvons avec beaucoup d'autres, admettre leurs opinions sur l'amélioration du bétail comme infaillible, nous croyons même qu'en cela ils se sont montrés souvent très-faillibles, sans doute pour justifier le proverbe *errare humanum est*. Admettant le système d'amélioration par le triple croisement Canadien, Durham et Ayrshire, où arrivons-nous, si ce n'est à un mélange d'aptitudes dont le résultat sera nécessairement la médiocrité ! Il est déjà assez difficile ce nous semble de régler l'amélioration d'un troupeau dans le sens d'une seule aptitude par croisement avec des reproducteurs d'une seule race, sans entreprendre encore l'amélioration à l'aide d'une seconde race améliorante, possédant de plus des qualités et des aptitudes entièrement différentes de la première. C'est selon nous supposer à nos cultivateurs de bien grands moyens pour obtenir ces reproducteurs améliorateurs de la race Ayrshire d'abord et Durham ensuite, et de plus des connaissances bien exactes sur la solution si difficile du problème de l'amélioration des races par croisement, pour supposer qu'ils sauront s'arrêter à temps soit dans l'infusion du sang Durham, soit dans l'infusion du sang Ayrshire, de manière à arriver à ce type, de l'espèce bovine, pouvant donner à la fois et avec une quantité de nourriture égale, plus de lait, plus de viande, plus de travail et peut-être deux parturitions par année.

Pour nous, nous conseillons l'emploi du croisement Ayrshire ou du croi-

ment Durham, mais jamais l'un et l'autre. Selon nous, ces grands problèmes peuvent se poser et se résoudre dans une école dont les professeurs ont tous les moyens nécessaires à la solution de n'importe quel problème de la science agricole, mais pratiquement nous nions la possibilité de cette solution—nous disons plus, nous ne voyons dans le grand problème d'amélioration de M. Rieffel, qu'une bête habilement déguisée. M. Rieffel aurait adopté le Durham comme race améliorante, puis en s'apercevant du peu de succès de son emploi, il l'aurait laissée en faveur de la race Ayrshire, voilà selon nous, l'explication la plus raisonnable du triple croisement-Rieffel.

BESOINS DU PAYS.

Les circonstances qui font varier les besoins d'un pays sont multiples et pour dire avec quelque certitude ce qu'il peuvent être, il faut étudier successivement les conditions de culture, de débouchés, de capitaux, de climat, dans lesquelles se trouve placée la majeure partie de la population rurale. Et encore n'aurions-nous alors qu'un aperçu des besoins généraux du pays, et pas du tout du besoin particulier de chaque localité prise séparément, car les circonstances que nous venons d'annoncer varient à chaque pas et doivent comme conséquence nécessaire, faire varier les besoins de chaque localité.

La CULTURE sera toujours la première considération, car les ressources en fourrages, en déterminant quel sera le régime, déterminera, par cela même, quelle pourra être la race adoptée, car, je l'ai déjà dit dans ce compte-rendu et d'autres l'on dit bien avant moi : on ne peut faire sortir d'un régime donné autre chose que ce qu'il peut produire. Ainsi, à circonstances égales de débouchés et de capitaux, la culture seule fera varier les besoins du pays. Dans le voisinage des centres, là où les engrais de ville, où une culture active permettent l'adoption des récoltes sarclées fourragères, telles que betteraves, navets, on pourra de suite améliorer la race du pays par un croisement Durham ou Ayrshire, selon les circonstances de débouchés, et le croisement ne pourra que donner des résultats heureux, étant basé sur une alimentation riche, en rapport avec les exigences de ces deux races. Mais là où la culture n'est pas encore arrivée à l'adoption des récoltes sarclées un bon choix d'animaux de race canadienne s'accommodera mieux d'une nourriture exclusive de foin et encore mieux de paille, que ne sauraient le faire des croisés Ayrshire ou Durham qui moins rustiques, dégèneraient bientôt, au point de devenir inférieurs peut-être à la race du pays. Les rapports que j'ai reçu des différentes sociétés d'agriculture me promettent que, bientôt, les circonstances de culture ne seront plus pour personne un empêchement à l'adoption des croisés et, ce jour-là le pays aura fait un progrès énorme, car la transition si difficile de la culture céréale à la culture alterne sera en grande partie accomplie. Ces rapports n'établissent pas moins la possibilité pour bon nombre de nos cultivateurs, de procéder dès aujourd'hui à l'amélioration de leur bétail par la voie du croisement, avec toute la garantie du succès désirable. C'est un fait consolant pour notre agriculture et que j'ai plaisir à constater ici, car il dénote un désir de bien faire qui contraste singulièrement avec les accusations d'apathie et autres dont on n'a cessé d'accuser nos cultivateurs depuis nombre d'années.

Les débouchés peuvent se ranger comme seconde considération, en importance dans le but de déterminer quels peuvent être les besoins d'un pays.

La production se réglant toujours sur les débouchés pour être lucrative on conçoit qu'ils doivent surtout guider le cultivateur dans le choix de ses produits. Le beurre excepté, qui s'exporte en partie sur les marchés étrangers, tous les produits de notre bétail s'écoulent facilement sur nos marchés intérieurs, et trouvent, dans la population de nos villes et de nos campagnes, les consommateurs qu'ils exigent.

Du moment que la population locale constitue le débouché principal, il suffit d'étudier les besoins de cette population pour déterminer quels doivent être les produits qui trouveront l'écoulement le plus facile et que le cultivateur, par cela même, devra s'efforcer de produire, pour faire de son art une spéculation lucrative, rencontrant les besoins des consommateurs qui sont les besoins du pays.

C'est de là que je pars pour établir au point de vue des débouchés, la question si importante de la production du lait préférablement à la production de la viande. Cette question une fois établie, il en ressortira, comme conséquence nécessaire, l'opportunité, pour ne pas dire l'obligation, d'adopter préférablement les races laitières, et de favoriser leur multiplication par tous les moyens possibles.

La production exclusive de la viande ne peut être généralement économique dans notre pays, d'abord parce qu'elle exige une nourriture coûteuse, ensuite parcequ'elle ne trouve pas sur nos marchés un débouché avantageux. J'ai dit généralement, parce qu'il se présente une exception là où le cultivateur se trouve dans le voisinage des distilleries, brasseries, dont les résidus peuvent être très-avantageusement consommés pour produire de la viande. Partout ailleurs les hauts prix du grain et autres aliments qui rentrent dans la ration d'un bœuf d'engrais, élèvent si haut le prix de revient de la viande qu'il n'y a pas généralement bénéfice pour le cultivateur à la produire.

D'un autre côté il y a plusieurs circonstances qui s'opposent à ce que la viande n'atteigne jamais un haut prix sur nos marchés. La première, et la plus grave sans doute, se trouve dans le petit nombre de fortunes assez indépendantes, dans notre pays, pour payer, par quelques sous additionnels, le choix d'un bon morceau. Est-ce nécessité ? est-ce habitude, contracté aux jours de gêne et conservée dans l'opulence ? Je ne sais, mais ce dont je ne doute pas, c'est l'opiniâtreté avec laquelle les ménagères des bonnes maisons d'aujourd'hui parcourent successivement les étalages de tout un marché, pour gagner quelque chose sur le prix d'un dîner.

On conçoit que du moment que la qualité de la viande n'entre pour rien ou presque rien dans sa valeur il devient impossible de la produire économiquement. Les viandes de deuxième et troisième qualités qui inondent nos marchés et abaissent le prix du bœuf, seront toujours un empêchement sérieux à la production de la viande de première qualité.

Tel est le débouché de nos villes, voyons quel débouché peuvent offrir nos campagnes. Ici, encore plus que dans nos villes, les fortunes sont modestes, si l'on joint à cela l'habitude de nos cultivateurs de consommer très peu de viande de bœuf, et de lui préférer de beaucoup le porc, on conclura facilement que nos campagnes ne peuvent que fournir un débouché bien restreint à la production de la viande de bœuf, surtout de la viande de première qualité.

En est-il de même du lait ? Il faudrait bien peu connaître nos campagnes pour ignorer que le lait fait la base de l'alimentation du grand nombre de nos cultivateurs, pendant près de six mois de l'année. Le lait, employé dans toutes les familles, trouve dans nos villes un débouché considérable. Sous forme de beurre et de fromage il trouve encore un marché ouvert non-seulement dans nos populations, mais encore sur les marchés étrangers. Ainsi nos laitières non-seulement donnent des produits facilement vendables, mais encore elles nous donnent une viande qui, sur nos marchés, pour toutes les raisons données plus haut, atteint les plus hauts prix.

De l'étude qui précède, il ressort évidemment que les besoins du pays sont en général, le lait, le beurre, le fromage, qui trouvent sur nos marchés le débouché le plus avantageux. La production du bœuf est exceptionnellement avantageuse, et ne constitue une industrie lucrative, pour la plupart de nos cultivateurs, que lorsqu'elle s'allie d'une manière secondaire, avec la production du lait, du beurre ou du fromage. Arrivé à cette conclusion, il est évident que les be-

soins du pays en bétail se résument, en races laitières d'abord et en races d'engrais ensuite.

Les CAPITAUX et le CLIMAT sont deux circonstances également importantes et qu'on ne saurait contrôler. En général les capitaux de nos cultivateurs sont restreints, et il leur serait impossible de faire des déboursés considérables, pour l'achat de reproducteurs améliorateurs. Les races propres à l'engraissement, en raison des soins délicats qu'elles exigent, demandent des déboursés trop élevés pour leur achat d'abord, et pour leur éducation ensuite. Les races laitières au contraire sont plus rustiques, coûtent moins, soit pour leur achat, soit pour élevage. Ainsi au point de vue des capitaux, les races laitières doivent encore être préférées aux races d'engrais.

Notre climat, avec ses froids rigoureux, exige des races dont la rusticité puisse lutter avec avantage contre la température excessive de nos étés et de nos hivers. Ici encore les races laitières méritent la préférence.

Les besoins du pays aux points de vue de la culture, des débouchés, des capitaux et du climat paraissent donc exiger avant tout la multiplication de races laitières. Voyons maintenant les moyens de suppléer au besoins du pays.

MOYENS DE SUPPLÉER AUX BESOINS DU PAYS.

Bien souvent déjà j'ai traité cette question, mais je crois devoir résumer mes avancés à ce sujet pour établir nettement une discussion dans laquelle il y a des opinions si opposées.

Pour moi il est deux moyens principaux de suppléer aux besoins du Pays.

Le premier consiste dans l'amélioration par elles-mêmes de nos races indigènes, par une meilleure alimentation, par un meilleur choix de reproducteurs.

Le second se trouve dans l'amélioration de nos races par le croisement Ayrshire d'abord, et, dans quelque circonstances, par le croisement Durham.

L'amélioration par elles-mêmes de nos races indigènes, bien que plus sûre et mieux à la portée des capitaux de nos éleveurs, offre aussi des difficultés en raison des connaissances quelle exige, soit pour faire un bon choix de reproducteurs, soit pour donner aux élèves les soins appropriés à une aptitude spéciale.

Il faudra choisir, dans la race à améliorer, les reproducteurs qui présentent au plus haut degré les qualités que l'on recherche, et les entourer des soins qui assurent le maintien de ces qualités. Leurs jeunes produits sont élevés avec les mêmes soins et ceux d'entre eux qui se distinguent le plus sont accouplés entre eux ou avec leurs descendants et ascendants. On obtient ainsi, après quelques générations, le développement et la filiation des caractères que l'on désire.

Ce procédé offrirait toutes les chances de succès opérant avec une race qui est le résultat des circonstances locales, il est probable qu'elle n'éprouverait aucune modification défavorable. De plus, en accouplant ainsi des animaux de même race, dont les caractères ont une égale tendance à se transmettre, on obtiendrait des produits aussi ressemblants que possible aux générateurs, résultats sur lequel on ne peut compter quand il s'agit de races différentes.

En continuant, pendant quelques générations, l'amélioration *in and in*, on aurait l'avantage incontestable de rendre fixes les caractères de la nouvelle race améliorée, de diminuer la grosseur des os et de développer la précocité. Il est vrai que, poussée trop loin, cette méthode entraînerait à de graves inconvénients, dont les principaux sont : la diminution de la vigueur et de la rusticité des produits, de la puissance reproductrice dans les mâles et de la fécondité dans les femelles, mais on éviterait facilement ces maux en choisissant, en dehors de la famille perfectionnée, mais toujours dans notre race canadienne, des mâles ou mêmes des femelles qui, s'en approchant le plus possible par leur conformation,

serviraient comme reproducteurs. Cette nouvelle infusion de sang primitif suffirait, sans nuire notablement à la perfection obtenue.

Le résultat serait bien plus certain, si l'éleveur pouvait se procurer des sujets de la même souche, mais appartenant à une autre famille de la race canadienne, améliorée dans le même sens, vivant dans des conditions un peu différentes et n'ayant avec la sienne qu'une parentée déjà éloignée. On suivrait ainsi le procédé d'amélioration appelé par les anglais *amélioration in the same line*, procédé le plus généralement suivi en Angleterre.

La consanguinité et l'amélioration *in the same line*, séparément ou combinées, sont certainement les moyens les plus sûrs de réussir dans le perfectionnement de notre race canadienne, mais il faut de plus qu'elles soient dominées par *une alimentation et des soins appropriés*.

En effet, qu'est-ce qu'une race ? Une race est un type, modifié par le sol, le régime, les soins, transmettant par la génération les caractères qui lui sont acquis et qui sont permanents tant *que les circonstances qui les ont produits persistent*.

Dès lors, si notre race est ce que la font le sol, le régime et les soins, il est évident que si on veut améliorer l'une il faudra modifier les autres. Il faudra donc attendre que nous ayons amélioré notre système de culture pour entreprendre l'amélioration de nos races. N'est-il pas plus raisonnable de profiter de suite de l'infusion du sang Ayr, en obtenant un plus grand produit en lait avec la même nourriture.

Mais outre le retard qu'entraînerait l'amélioration de notre race canadienne par elle-même, il est une autre difficulté bien plus grande encore. Est-on bien arrêté sur les caractères à rechercher ? Saura-t-on donner une nourriture propre à amener ces caractères ?

Telles sont les conditions qui m'ont toujours fait considérer les croisements, avec les races Ayrshire ou Durham, comme le moyen le plus efficace et le plus prompt, chaque fois que les capitaux dont disposera le cultivateur lui permettront de donner à son bétail l'alimentation qu'il exige et de se procurer des types améliorateurs, choisis dans l'une ou l'autre race, spécialement apte à la production du lait ou de la viande.

Quelques amateurs vont plus loin et veulent substituer de suite les races Durhams ou Ayrshire aux races indigènes.

Vouloir perpétuer la race Durham pure, avec notre climat et notre système de culture, c'est, à mon avis trop prétendre. Peut-être quelque riche amateur réussira-t-il à produire quelques beaux animaux, au moyen d'étalons importés à grands frais, de constructions spéciales, et d'une culture coûteuse, mais il y a loin de là à rendre cette race commune dans le pays. Pour moi, ces animaux perfectionnés ne peuvent aider à l'amélioration de notre bétail qu'en les croisant avec nos races déjà acclimatées. La culture aidant, sous forme d'une nourriture plus substantielle, la taille s'élèvera et, avec de la précocité, notre bétail sera bientôt ce qu'auront pu le faire les circonstances ; c'est-à-dire capable de résister à notre climat, et ayant obtenu, par le croisement, une certaine aptitude à prendre la graisse. Voilà comment je puis approuver l'importation du Durham pur.

Lorsqu'il s'agit de races laitières, les difficultés sont moindres : l'importation est possible, avantageuse même, et l'Ayrshire est de toutes les races anglaises celle qui convient le mieux à nos besoins. En effet, élevée sur un sol argileux et sans abri, déjà habituée à un climat rigoureux, l'Ayrshire réussit parfaitement dans sa nouvelle patrie, et, avec quelques soins, perd bien peu de ses qualités précieuses.

Mais de ce que cette race est universellement réputée excellente laitière, s'en suit-il que nous devons l'importer quand même et la substituer partout à notre

race canadienne? je ne le crois pas. Outre que ce moyen d'amélioration serait beaucoup trop long, il serait rendu impossible par l'énorme dépense qui n'est pas à la portée de nos cultivateurs.

Je crois à la possibilité d'améliorer notre race laitière, par le mélange du sang Ayrshire, au moyens de taureaux purs; mais je ne puis conseiller l'adoption de la race pure en général. En croisant toujours l'Ayrshire, au dixième croisement il ne restera plus qu'1/1024ème de sang indigène, ce qui équivaut à la substitution complète de la race améliorante à la race à améliorer; et le pays se trouvera doté, à très peu de frais, de la race laitière la plus réputée aujourd'hui.

J'ai dit à très peu de frais, et en effet, que quelques éleveurs importent cette race d'Ecosse et en fassent l'élevage entre leurs mains, elle se propagera avec toutes ses qualités laitières, car les élèves, bien abrités auront une ample nourriture composée de betteraves, de farineux et, avec une alimentation comme celle-là et de bons reproducteurs, on pourra certainement obtenir des taureaux de choix. Ces taureaux comparativement à ce qu'ils eussent coûté en Angleterre, seront alors à la portée des bourses de nos cultivateurs améliorateurs, ou au moins de nos sociétés d'agriculture, qui désireront soit grandir leur race, soit lui donner plus de finesse, de précocité ou même d'aptitude à prendre chair. Voilà comment je comprends l'amélioration de notre race laitière par l'infusion du sang Ayrshire.

Tels sont pour moi les deux moyens principaux de suppléer aux besoins du pays, et l'association agricole aussi bien que les sociétés d'agriculture de Comté peuvent beaucoup, dans ce sens, pour avancer bientôt l'amélioration de nos races bovines, aux moyens des expositions locales ou provinciales bien conduites.

J. PERRAULT.

de Varennes.

P. S.—L'Assemblée de la Chambre d'Agriculture est ajournée à 15 jours.

ECONOMIE RURALE.

LA REVUE D'ECONOMIE RURALE PAR JACQUES VALSERRES.

L'agriculture tend chaque jour à occuper en Europe la place qui lui appartient comme industrie de premier ordre. Ses progrès sont surtout considérables depuis que la vapeur et les chemins de fer ont rendu plus faciles les moyens de transport. La réforme douanière qui est à l'ordre du jour chez tous les peuples, doit encore lui ouvrir de nouveaux horizons. Bientôt, se renfermant dans ses aptitudes naturelles, chaque peuple va se borner à faire ce qu'il peut produire au meilleur marché possible. Avec la liberté des échanges, les produits de chaque pays se répartiront sur tout le globe et le problème si difficile de la vie à bon marché se trouvera ainsi résolu.

Restée trop longtemps en arrière, la France est enfin entrée dans la voie où l'avaient précédée l'Angleterre, la Hollande, la Belgique et quelques parties de l'Allemagne. Ses progrès datent du gouvernement de Juillet. Ils ont pour point de départ la loi sur l'instruction primaire et sur les chemins vicinaux. Après la révolution de Février, le mouvement si bien commencé n'a fait encore que s'accroître. La loi sur l'enseignement agricole a été son principal auxiliaire. Elle a eu pour premier résultat de faire éclore un grand nombre de journaux agronomiques, et d'étendre le cercle des lecteurs. Depuis dix ans les abonnés à ces recueils ont plus que décuplé.

Mais ce qui a surtout accéléré le mouvement en France, ce sont les concours régionaux dont la création remonte à 1852. Ces assises de l'agriculture qui se tiennent chaque année au mois de mai, et pour lesquelles la France est divisée aujourd'hui en douze régions, ont excité la plus vive émulation chez les praticiens. Ces hommes que nous appellerions volontiers les fils aînés de la civilisation, avaient jusque là vécu dans l'isolement. Les concours régionaux leur ont permis de se réunir, d'échanger entre eux leurs idées et de comparer leurs produits. Ce système si éminemment favorable au progrès, a pour complément le concours central qui, à des époques indéterminées, réunit à Paris l'élite des produits et les praticiens les plus éminents de toute la France.

Sous le rapport agricole, la France offre donc aujourd'hui un vif intérêt. Les derniers actes de son gouvernement qui posent en principe les réformes douanières et tracent le programme de grands travaux à exécuter dans l'intérêt de l'agriculture, appellent sur ce pays l'attention des agronomes de tout le globe.

Pour faire connaître ce mouvement à l'étranger, il vient de se fonder à Paris un nouvel organe, qui a pris pour titre *La Revue d'Economie Rurale*. Ce recueil est dirigé par un des agronomes les plus connus de France, M. Jacques Valserras, ancien rédacteur de *l'Estafette* et du *Constitutionnel*, et collaborateur de la *Presse*. Quoique jeune encore, M. Jacques Valserras est un des vétérans de la presse agronomique en France. C'est lui qui a fait adopter les premiers Paris-agricoles dans les grands journaux parisiens. Ses écrits et ses voyages ont beaucoup contribué à faire connaître l'agriculture française et ont pour leur part poussé au mouvement agricole que nous signalons aujourd'hui.

La Revue d'Economie Rurale se recommande donc à toutes les personnes qui, loin de la France, veulent se tenir au courant du progrès que l'agriculture accomplit dans ce pays ; elles y trouveront des articles très-bien faits sur toutes les questions à l'ordre du jour. La partie commerciale surtout est rédigée avec le plus grand soin.

Mais, il y a plus. Les bureaux de ce recueil seront bientôt un centre d'informations où les propriétaires, les fermiers, les industriels pour les arts agricoles, et les agronomes de la France et l'étranger, trouveront tous les renseignements qui peuvent leur être utiles. Avec les rapports internationaux chaque jour plus fréquents, un centre de cette nature devient une véritable nécessité publique.

Ce qui ajoute encore à l'attrait qu'offre *La Revue d'Economie Rurale*, c'est qu'elle est une tribune ouverte à tous les agronomes et à tous les praticiens qui veulent concourir à cette œuvre d'intérêt général. Chacun d'eux y peut prendre la parole tour à tour pour y défendre ses intérêts propres et ceux d'une grande industrie trop longtemps méconnue.

Par son mode de périodicité et la modicité de son Prix, *La Revue d'Economie Rurale* doit devenir un journal véritablement cosmopolite. Elle paraît chaque semaine, tous les jeudis, et ne coûte que 8 frs. par an pour toute la France et l'Algérie. Les souscripteurs étrangers n'ont que la surcharge de port à payer en sus.

S'adresser à Paris, bureaux provisoires, 3, rue de Parme, et à partir du 15 avril 1860, rue de Clichy, n° 21.

PERRAULT,
de Varennes.

HORTICULTURE.

CITROUILLE.—*Culture.*—Elles se produisent de graines que l'on doit semer aussitôt l'apparence du beau temps, dans les premiers jours de Mai, dans une terre bien ameublie et fumée. On donne un arrosage ou deux, et on les arrose

au besoin ; ensuite on les laisse courir tant qu'elles veulent. En général elles n'exigent pas d'autre soin. Si cependant on en veut avoir de belles et à bonne heure, il faut les arrêter, les tailler et les soigner, comme les concombres et les melons, même les élever sur couches, les transplanter et les couvrir avec des cloches et vitreaux, dans les commencements.

Propriété et Usage.—L'emploi des cucurbitacées est purement alimentaire ; les fruits parfumés se mangent crus et les autres cuits.

Les Citrouilles Iroquoises sont excellentes cuites au four ou sous la cendre. On fait des confitures meilleures, avec de la mélasse ou du sucre du pays ; on en donne aux animaux cuites ou crues, ils en sont friands.

CONCOMBRE.—*Description.*—Le concombre est une plante bien connue en Canada et où elle est cultivée généralement, avec succès ; c'est une plante rampante, annuelle, qui produit un fruit oblong rafraichissant, que les habitants mangent crû à la croque au sel.

Culture.—Sa culture au Canada se réduit à en semer la graine en plein air, depuis la mi-mai jusqu'à la St. Antoine, sur un terrain bien ameubli, par fosses de 2 à 5 pieds de distance les unes des autres, où l'on met deux ou trois graines ; on sarcle et on arrose au besoin et on les laisse courir librement ; malgré ce peu de soin il produit abondamment. Ceux qui veulent en avoir de bonne heure doivent les élever sur des couches chaudes dès le mois de Mars, les transplanter dans les premiers jours de Mai, les couvrir avec des cloches, des vitreaux ou des branches de sapins, et leur enlever la tête de la tige, pour accélérer les jets latéraux qui donnent des primeurs, quand ils sont arrêtés au troisième nœud.

Propriété et Usage.—La graine des concombres est du nombre des semences froides et le fruit est rafraichissant.

On mange le concombre crû, ou cuit, tantôt dans une lèche-frite sous un rôti et tantôt en fricassée, à la sauce blanche. Ils sont excellents farcis et cuits dans un roux. On les mange en salade à l'huile et au vinaigre, coupés par tranches enfin on les confit l'automne au sel ou au vinaigre pour l'usage de la table dans le cours de l'hiver.

CRESSONS.—*Description.*—On ne fait usage ici que de deux espèces de cressons, dont l'un est naturel au pays, qu'on appelle cresson de fontaine, et l'autre étranger qu'on nomme cresson alenois ou des jardins.

Le premier croit naturellement à l'entour des sources d'eaux chaudes, et on le mange en salade à l'huile et au vinaigre ; on ne se donne pas la peine de le cultiver.

Le second celui des jardins, se cultive surtout près des villes, où il sert de fournitures dans les salades, auxquelles il donne un goût piquant et facilite la digestion.

Culture.—On le sème sur des couches chaudes en rayons, et successivement en pleine terre à une exposition faiche et ombragée, tous les quinze jours pendant l'été, afin d'en avoir continuellement.

Il demande des arrosements fréquents, on le sarcle et on l'éclaircit au besoin ; on doit en réserver quelques pieds pour graines.

Propriété.—Il passe en médecine pour détersif, diurétique, emménagogue, incisif, anti-scorbutique et sternutatoire.

J. F. PERRAULT,

Auteur du "Traité de la Grande et de la Petite Culture."

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Corrigés par le Clerc du Marché.

	s.	d.	à	s.	d.
Farine, par quintal.....	15	0	à	15	6
Farine d'avoine do.....	12	6	à	12	0
Blé-d'Inde do.....	12	0	à	0	0

GRAIN.

Blé, par minot.....	0	0	à	0	0
Orge do.....	3	9	à	4	0
Pois do.....	3	9	à	4	0
Avoine do.....	0	0	à	0	0
Sarasin do.....	2	0	à	2	2
Blé-d'Inde do.....	4	6	à	5	0
Seigle do.....	6	0	à	6	6
Lin do.....	8	0	à	8	6
Mil do.....	14	6	à	15	0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes vieux, par couple.....	6	6	à	0	0
Dindes jeunes do.....	5	6	à	0	0
Oies do.....	0	0	à	0	0
Canards do.....	2	9	à	0	0
Do sauvages do.....	3	0	à	3	6
Volailles do.....	2	6	à	3	0
Poulets do.....	1	0	à	2	0
Pigeons sauvages par douzaine.....	0	0	à	0	0
Perdrix do.....	0	0	à	0	0
Lièvres do.....	0	0	à	0	0

VIANDES.

Bœuf par livre.....	0	6	à	0	8
Lard do.....	0	6	à	0	7
Mouton par quartier.....	5	0	à	7	0
Agneau do.....	3	6	à	0	0
Veau do.....	2	6	à	10	0
Bœuf par 100 livres.....	33	0	à	35	0
Lard frais, do.....	35	0	à	0	0
Saindoux.....	0	9	à	0	9

PRODUITS DE LAITERIE.

Beurre frais par livre.....	1	0	à	1	8
Beurre salé do.....	0	7½	à	0	8
Fromage do.....	0	0	à	0	0

VEGETAUX.

Fèves Américaines par minot.....	0	0	à	0	0
Fèves Canadiennes do.....	7	6	à	10	0
Patates par poche.....	4	0	à	4	6
Navets do.....	0	0	à	0	0
Oignons par tresse.....	0	6	à	0	7

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par livre.....	0	4½	à	0	
Miel do.....	0	7½	à	0	

DIVERS.

Lard, par livre.....	3	0	à	1	
Œufs frais, par douzaine.....	0	8	à	0	
Plie, par livre.....	0	3	à	0	
Morue fraîche par livre.....	0	3	à	0	
Pommes, par quart.....	12	6	à	15	
Oranges, par boîte.....	00	0	à	00	